

ADDENDUM N°2

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DAO/CB/MCA-M/ES-27-B/COMPACT

Travaux de réhabilitation de 15 établissements scolaires dans la région TTH (Deux (2) lots)

ANCIENNE DISPOSITION	NOUVELLE DISPOSITION
Invitation à soumissionner	
<p style="text-align: right;">Invitation à soumissionner</p> <p style="text-align: right;">Rabat, Maroc 17 Février 2020</p> <p>Objet : Travaux de réhabilitation de 15 établissements scolaires dans la région TTH (Deux (2) lots). DAO/ICB/MCA-M/ES-27-B/Compact Madame, Monsieur,</p> <p>Le gouvernement du Royaume du Maroc a conclu, le 30 novembre 2015, un deuxième programme de coopération (Compact II) avec le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC) et ce, dans l'objectif de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier.</p> <p>Le budget alloué par MCC à ce programme de coopération s'élève à 450 millions de dollars, auquel s'ajoute une contribution du gouvernement marocain d'une valeur équivalente à 15% au moins de l'apport américain. Le montant global financera, sur une période de cinq ans, deux projets, à</p>	<p style="text-align: right;">Invitation à soumissionner</p> <p style="text-align: right;">Rabat, Maroc 17 Février 2020</p> <p>Objet : Travaux de réhabilitation de 15 établissements scolaires dans la région TTH (Deux (2) lots). DAO/ICB/MCA-M/ES-27-B/Compact Madame, Monsieur,</p> <p>Le gouvernement du Royaume du Maroc a conclu, le 30 novembre 2015, un deuxième programme de coopération (Compact II) avec le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC) et ce, dans l'objectif de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier.</p> <p>Le budget alloué par MCC à ce programme de coopération s'élève à 450 millions de dollars, auquel s'ajoute une contribution du gouvernement marocain d'une valeur équivalente à 15% au moins de l'apport américain. Le montant global financera, sur une période de cinq ans, deux projets, à</p>

savoir « Education et formation pour l'employabilité » et « Productivité du foncier ».

Le projet « Education et formation pour l'employabilité » :

Le projet « Education et formation pour l'employabilité », dont le budget est de l'ordre de 220 millions de dollars, a pour objectif de renforcer l'employabilité des jeunes à travers l'amélioration de la qualité et de la pertinence des programmes d'enseignement secondaire et de formation professionnelle et de l'accès équitable à ces programmes, afin de mieux répondre aux besoins du secteur productif. Ce projet s'articule autour de trois activités, à savoir « Education secondaire », « Formation professionnelle » et « Emploi ».

L'activité « Education secondaire » (112,6 millions \$) comprend trois composantes fondamentales : (i) le développement d'un modèle intégré d'amélioration des établissements d'enseignement secondaire « MIAES », basé sur le renforcement de leur autonomie administrative et financière, la promotion d'une pédagogie centrée sur l'élève et l'amélioration de l'environnement physique des apprentissages à travers des réhabilitations adéquates des infrastructures scolaires et la fourniture d'équipements nécessaires à l'innovation pédagogique. Ce modèle sera déployé dans 90 établissements d'enseignement secondaire, répartis sur trois régions (Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Fès-Meknès et Marrakech-Safi) ; (ii) le renforcement du système d'évaluation des acquis des élèves et du système d'information « MASSAR » ; et (iii) le développement d'une nouvelle approche pour l'entretien et la maintenance des infrastructures et des équipements scolaires.

savoir « Education et formation pour l'employabilité » et « Productivité du foncier ».

Le projet « Education et formation pour l'employabilité » :

Le projet « Education et formation pour l'employabilité », dont le budget est de l'ordre de 220 millions de dollars, a pour objectif de renforcer l'employabilité des jeunes à travers l'amélioration de la qualité et de la pertinence des programmes d'enseignement secondaire et de formation professionnelle et de l'accès équitable à ces programmes, afin de mieux répondre aux besoins du secteur productif. Ce projet s'articule autour de trois activités, à savoir « Education secondaire », « Formation professionnelle » et « Emploi ».

L'activité « Education secondaire » (112,6 millions \$) comprend trois composantes fondamentales : (i) le développement d'un modèle intégré d'amélioration des établissements d'enseignement secondaire « MIAES », basé sur le renforcement de leur autonomie administrative et financière, la promotion d'une pédagogie centrée sur l'élève et l'amélioration de l'environnement physique des apprentissages à travers des réhabilitations adéquates des infrastructures scolaires et la fourniture d'équipements nécessaires à l'innovation pédagogique. Ce modèle sera déployé dans 90 établissements d'enseignement secondaire, répartis sur trois régions (Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Fès-Meknès et Marrakech-Safi) ; (ii) le renforcement du système d'évaluation des acquis des élèves et du système d'information « MASSAR » ; et (iii) le développement d'une nouvelle approche pour l'entretien et la maintenance des infrastructures et des équipements scolaires.

L'activité « Formation professionnelle » (80,42 millions \$) s'articule autour de deux composantes : (i) la mise en place du fonds « Charaka » dédié au financement de la création ou de l'extension de centres de formation professionnelle gérés dans le cadre de partenariats public-privé (PPP) et de la reconversion de centres publics de formation professionnelle déjà existants d'un modèle de gestion classique piloté par le secteur public en un modèle de gestion en PPP, tiré par la demande du secteur privé ; et (ii) l'appui à l'opérationnalisation de la réforme de la formation professionnelle.

L'activité « Emploi » (27 millions \$) couvre quatre composantes : (i) l'appui à l'opérationnalisation d'un dispositif intégré d'observation du marché du travail ; (ii) la promotion de l'emploi inclusif des jeunes en difficulté et des femmes issus des quartiers urbains et péri-urbains qui sont au chômage ou économiquement inactifs, à travers un financement basé sur les résultats des prestations et programmes d'accompagnement à leur insertion ; (iii) l'appui à l'évaluation d'impact des politiques de l'emploi et du marché du travail ; et (iv) l'appui à la promotion de l'équité genre en milieu professionnel.

Informations sur l'Agence MCA-Morocco :

L'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Créée en septembre 2016, l'Agence est chargée de la mise en œuvre du Compact II.

L'Agence MCA-Morocco est administrée par un Conseil d'orientation stratégique, présidé par le Chef du gouvernement et assisté d'un Comité de

L'activité « Formation professionnelle » (80,42 millions \$) s'articule autour de deux composantes : (i) la mise en place du fonds « Charaka » dédié au financement de la création ou de l'extension de centres de formation professionnelle gérés dans le cadre de partenariats public-privé (PPP) et de la reconversion de centres publics de formation professionnelle déjà existants d'un modèle de gestion classique piloté par le secteur public en un modèle de gestion en PPP, tiré par la demande du secteur privé ; et (ii) l'appui à l'opérationnalisation de la réforme de la formation professionnelle.

L'activité « Emploi » (27 millions \$) couvre quatre composantes : (i) l'appui à l'opérationnalisation d'un dispositif intégré d'observation du marché du travail ; (ii) la promotion de l'emploi inclusif des jeunes en difficulté et des femmes issus des quartiers urbains et péri-urbains qui sont au chômage ou économiquement inactifs, à travers un financement basé sur les résultats des prestations et programmes d'accompagnement à leur insertion ; (iii) l'appui à l'évaluation d'impact des politiques de l'emploi et du marché du travail ; et (iv) l'appui à la promotion de l'équité genre en milieu professionnel.

Informations sur l'Agence MCA-Morocco :

L'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Créée en septembre 2016, l'Agence est chargée de la mise en œuvre du Compact II.

L'Agence MCA-Morocco est administrée par un Conseil d'orientation stratégique, présidé par le Chef du gouvernement et assisté d'un Comité

<p>gestion dans la supervision de l'exécution du Compact II.</p> <p>L'Agence MCA-Morocco demande aux Soumissionnaires intéressés de soumettre des Offres conformément aux conditions décrites dans les DPAO à la Clause 22 des IS.</p> <p>Le présent Appel d'offres est proposé en tant que marché à prix unitaire basé sur un Devis quantitatif. L'Agence MCA-Morocco attribuera à chaque Soumissionnaire retenu pour un ou plusieurs lot (s) un contrat avec une tranche de base et une tranche optionnelle qui pourra être activée à la seule discrétion de l'Agence au moins trois (3) mois avant la fin de la tranche de base.</p> <p>Le présent Appel d'Offres concerne l'activité « Education secondaire » et porte sur la sélection d'entrepreneurs potentiellement qualifiés pour la réalisation des travaux de mise à niveau et des nouvelles constructions dans les établissements scolaires sélectionnés dans la région Tanger-Tétouan-AlHoceima (TTH) réparties comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Lot 5 : 8 établissements dans les Directions Provinciales (DP) de Tanger et Larache ; – Lot 6 : 7 établissements dans les Directions Provinciales (DP) de Tétouan et Chefchaouen. <p>Le présent Appel d'Offres vient compléter l'Avis général de passation des marchés qui a été publié le 29/11/2018 sur dgMarket, sur le site Internet de l'Agence MCA-Morocco et dans la presse locale, et l'avis spécifique d'appel d'offres publié sur dgMarket et l'UNDB Online, le site du Portail</p>	<p>de gestion dans la supervision de l'exécution du Compact II.</p> <p>L'Agence MCA-Morocco demande aux Soumissionnaires intéressés de soumettre des Offres conformément aux conditions décrites dans les DPAO à la Clause 22 des IS.</p> <p>Le présent Appel d'offres est proposé en tant que marché à prix unitaire basé sur un Devis quantitatif. L'Agence MCA-Morocco attribuera à chaque Soumissionnaire retenu pour un ou plusieurs lot (s) un contrat avec une tranche de base et une tranche optionnelle qui pourra être activée à la seule discrétion de l'Agence au moins trois (3) mois avant la fin de la tranche de base.</p> <p>Le présent Appel d'Offres concerne l'activité « Education secondaire » et porte sur la sélection d'entrepreneurs potentiellement qualifiés pour la réalisation des travaux de mise à niveau et des nouvelles constructions dans les établissements scolaires sélectionnés dans la région Tanger-Tétouan-AlHoceima (TTH) réparties comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Lot 5 : 8 établissements dans les Directions Provinciales (DP) de Tanger et Larache ; – Lot 6 : 7 établissements dans les Directions Provinciales (DP) de Tétouan et Chefchaouen. <p>Le présent Appel d'Offres vient compléter l'Avis général de passation des marchés qui a été publié le 29/11/2018 sur dgMarket, sur le site Internet de l'Agence MCA-Morocco et dans la presse locale, et l'avis spécifique d'appel d'offres publié sur dgMarket et l'UNDB Online, le site du Portail</p>
--	---

marocain des marchés publics (PMMP) et dans les journaux locaux et le site Internet <http://www.mcamorocco.ma/> le 18 Février 2020.

Tous les Soumissionnaires éligibles sont invités à soumettre une offre. Veuillez noter qu'aucune pré-qualification n'a eu lieu pour cette passation de marchés. Le processus de sélection, tel que décrit, comporte une étape de qualification qui comprendra un examen des performances passées et un contrôle des références, qui feront l'objet d'une vérification avant l'attribution du marché.

Un Soumissionnaire sera sélectionné par le biais des procédures d'Appel d'offres, tels que décrits dans le Dossier d'appel d'offres accompagnant le présent Avis d'appel d'offres. Les Soumissionnaires sont avisés que ces procédures sont régies par les Directives sur la Passation des marchés du Programme de MCC, qui peuvent être consultées sur le site web de MCC (<https://www.mcc.gov/resources/doc/program-procurement-guidelines>).

Bien que ces procédures soient semblables à celles de la Banque Mondiale relatives aux Dossiers Types d'Appel d'Offres pour la passation des marchés de travaux¹, il existe plusieurs différences notables, les Soumissionnaires sont donc priés de lire attentivement ces instructions.

Attention : Les sections 12, 14, et 15 des Prescriptions Techniques de ce Dossier d'Appel d'Offres contiennent des restrictions sur le déroulement des travaux visant à protéger la santé et la sécurité sur le chantier. Ces mesures peuvent avoir des implications sur le planning et calendrier des

marocain des marchés publics (PMMP) et dans les journaux locaux et le site Internet <http://www.mcamorocco.ma/> le 18 Février 2020.

Tous les Soumissionnaires éligibles sont invités à soumettre une offre. Veuillez noter qu'aucune pré-qualification n'a eu lieu pour cette passation de marchés. Le processus de sélection, tel que décrit, comporte une étape de qualification qui comprendra un examen des performances passées et un contrôle des références, qui feront l'objet d'une vérification avant l'attribution du marché.

Un Soumissionnaire sera sélectionné par le biais des procédures d'Appel d'offres, tels que décrits dans le Dossier d'appel d'offres accompagnant le présent Avis d'appel d'offres. Les Soumissionnaires sont avisés que ces procédures sont régies par les Directives sur la Passation des marchés du Programme de MCC, qui peuvent être consultées sur le site web de MCC (<https://www.mcc.gov/resources/doc/program-procurement-guidelines>).

Bien que ces procédures soient semblables à celles de la Banque Mondiale relatives aux Dossiers Types d'Appel d'Offres pour la passation des marchés de travaux², il existe plusieurs différences notables, les Soumissionnaires sont donc priés de lire attentivement ces instructions.

Attention : Les sections 12, 14, et 15 des Prescriptions Techniques de ce Dossier d'Appel d'Offres contiennent des restrictions sur le déroulement des travaux visant à protéger la santé et la sécurité sur le chantier. Ces mesures peuvent avoir des implications sur le planning et calendrier des

¹Droits d'auteur de la Banque Mondiale : <http://www.worldbank.org>

²Droits d'auteur de la Banque Mondiale : <http://www.worldbank.org>

travaux.

Le contractant ne sera autorisé à entreprendre des activités de mobilisation ou de travaux qu'après l'approbation par l'ingénieur des documents de PGES, PSS, Plan VIH/SIDA ainsi que des manuels d'exploitation et d'entretien. On entend par mobilisation ou travaux : 1) tout amenée de matériel, équipements ou engins sur le site, 2) toute création d'un camp de base sur le site, 3) le commencement actif des travaux. Toutes ces activités énumérées sont classées sous « Exécution des travaux » en référence au section 68.1 et 70.1 des conditions générales du contrat.

Ce Dossier d'Appel d'Offres pour la passation des marchés de petits travaux contient les sections suivantes :

PREMIÈRE PARTIE – PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES

Définitions : Cette Section énumère et définit les termes qui sont utilisés dans la Première et Deuxième partie et qui apparaissent avec une majuscule initiale.

Section I Instructions aux Soumissionnaires (« IS »)

Cette Section fournit aux Soumissionnaires les informations utiles pour préparer leur offre. Elle comporte aussi des informations sur la soumission, l'ouverture des plis et l'évaluation des Offres, et sur l'attribution des marchés. **Les stipulations de cette Section ne peuvent être modifiées.**

Section II Données Particulières de l'Appel d'Offres (« DPAO »)

Cette section comporte des stipulations propres à chaque

travaux.

Le contractant ne sera autorisé à entreprendre des activités de mobilisation ou de travaux qu'après l'approbation par l'ingénieur des documents de PGES, PSS, Plan VIH/SIDA ainsi que des manuels d'exploitation et d'entretien. On entend par mobilisation ou travaux : 1) tout amenée de matériel, équipements ou engins sur le site, 2) toute création d'un camp de base sur le site, 3) le commencement actif des travaux. Toutes ces activités énumérées sont classées sous « Exécution des travaux » en référence au section 68.1 et 70.1 des conditions générales du contrat.

Ce Dossier d'Appel d'Offres pour la passation des marchés de petits travaux contient les sections suivantes :

PREMIÈRE PARTIE – PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES

Définitions : Cette Section énumère et définit les termes qui sont utilisés dans la Première et Deuxième partie et qui apparaissent avec une majuscule initiale.

Section I Instructions aux Soumissionnaires (« IS »)

Cette Section fournit aux Soumissionnaires les informations utiles pour préparer leur offre. Elle comporte aussi des informations sur la soumission, l'ouverture des plis et l'évaluation des Offres, et sur l'attribution des marchés. **Les stipulations de cette Section ne peuvent être modifiées.**

Section II Données Particulières de l'Appel d'Offres (« DPAO »)

Cette section comporte des stipulations propres à chaque

passation de marchés qui complètent les informations qui figurent à la Section I, Instructions aux Soumissionnaires.

Section III Examen des Offres, Critères d'évaluation et de qualification

Cette section indique les critères utilisés pour déterminer l'Offre évaluée la moins-disante, et pour établir si le Soumissionnaire possède les qualifications nécessaires pour s'acquitter de ses obligations en vertu du Contrat issu de l'Appel d'offres.

Section IV Formulaires d'Offre

Cette section comporte les modèles des formulaires que les Soumissionnaires devront utiliser pour préparer leur Offre.

DEUXIÈME PARTIE – ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Section V Énoncé des travaux

Cette section comporte la description des Travaux faisant l'objet de la passation de marchés et comprend les sous-sections suivantes :

Devis quantitatif

Cette sous-section comporte une liste détaillée des quantités de Travaux ou d'Activités devant être réalisés et tarifés par les

passation de marchés qui complètent les informations qui figurent à la Section I, Instructions aux Soumissionnaires.

Section III Examen des Offres, Critères d'évaluation et de qualification

Cette section indique les critères utilisés pour déterminer l'Offre évaluée la moins-disante, et pour établir si le Soumissionnaire possède les qualifications nécessaires pour s'acquitter de ses obligations en vertu du Contrat issu de l'Appel d'offres.

Section IV Formulaires d'Offre

Cette section comporte les modèles des formulaires que les Soumissionnaires devront utiliser pour préparer leur Offre.

DEUXIÈME PARTIE – ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Section V Énoncé des travaux

Cette section comporte la description des Travaux faisant l'objet de la passation de marchés et comprend les sous-sections suivantes :

Devis quantitatif

Cette sous-section comporte une liste détaillée des quantités de Travaux ou d'Activités devant être réalisés et tarifés par

Soumissionnaires. Les quantités spécifiées dans le Devis quantitatif sont des quantités estimées et provisoires, conformément aux Spécifications techniques et aux Plans, et sont fournies pour permettre aux Soumissionnaires de préparer des Offres tarifées. Le Devis quantitatif tarifé sera utilisé dans le cadre de la valorisation périodique des Travaux réalisés après la signature du Contrat. De même, les activités qui sont indiquées dans le Devis quantitatif décrivent les principales étapes des travaux à réaliser, et sont indiquées pour permettre aux Soumissionnaires de préparer leur Offre à prix ferme.

Spécifications techniques et exigences en matière de résultats

Cette sous-section décrit l'étendue des Travaux et comprend une présentation claire des normes auxquels les matériaux utilisés, les équipements, les fournitures et la qualité du travail à fournir, doivent se conformer. Les Spécifications techniques et les critères de résultats font également référence aux normes et codes applicables, aux exigences concernant les membres clés du personnel, ainsi qu'aux conditions en matière environnementales, sociales, sanitaires et sécuritaires auxquels l'Entrepreneur doit se conformer dans le cadre de l'exécution des travaux.

Il convient de noter que l'Entrepreneur devra préparer un « Plan de gestion environnementale et sociale » (« PGES ») propre au site et un « Plan de gestion de la santé et de la sécurité » (« PGSS ») conformément aux spécifications environnementales, sociales, sanitaires et sécuritaires

les Soumissionnaires. Les quantités spécifiées dans le Devis quantitatif sont des quantités estimées et provisoires, conformément aux Spécifications techniques et aux Plans, et sont fournies pour permettre aux Soumissionnaires de préparer des Offres tarifées. Le Devis quantitatif tarifé sera utilisé dans le cadre de la valorisation périodique des Travaux réalisés après la signature du Contrat. De même, les activités qui sont indiquées dans le Devis quantitatif décrivent les principales étapes des travaux à réaliser, et sont indiquées pour permettre aux Soumissionnaires de préparer leur Offre à prix ferme.

Spécifications techniques et exigences en matière de résultats

Cette sous-section décrit l'étendue des Travaux et comprend une présentation claire des normes auxquels les matériaux utilisés, les équipements, les fournitures et la qualité du travail à fournir, doivent se conformer. Les Spécifications techniques et les critères de résultats font également référence aux normes et codes applicables, aux exigences concernant les membres clés du personnel, ainsi qu'aux conditions en matière environnementales, sociales, sanitaires et sécuritaires auxquels l'Entrepreneur doit se conformer dans le cadre de l'exécution des travaux.

Il convient de noter que l'Entrepreneur devra préparer un « Plan de gestion environnementale et sociale » (« PGES ») propre au site et un « Plan de gestion de la santé et de la sécurité » (« PGSS ») conformément aux spécifications

pertinentes prévues dans les Spécifications techniques, le Devis quantitatif, les Plans, et toutes les lois et réglementations applicables dans le pays concerné. Des analyses et documents supplémentaires relatifs aux questions environnementales, sociales, sanitaires et sécuritaires pourront être communiqués à titre de référence pour aider les Soumissionnaires à comprendre ce qui sera requis pour mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques éventuels associés aux problèmes environnementaux et sociaux du projet.

Plans

Cette sous-section comporte des plans de construction suffisamment détaillés pour permettre aux Soumissionnaires de comprendre le type et la complexité des travaux exigés, et de tarifer le Devis quantitatif.

TROISIÈME PARTIE – CONDITIONS DU MARCHÉ ET FORMULAIRES CONTRACTUELS

Section VI Conditions générales du Contrat ("CGC")

Cette Section contient le formulaire de contrat que les Entités MCA devront respecter pour la réalisation de petits travaux. **Les stipulations de cette Section ne peuvent être modifiées.**

Section VII Conditions particulières du Contrat ("CPC") et Annexe

environnementales, sociales, sanitaires et sécuritaires pertinentes prévues dans les Spécifications techniques, le Devis quantitatif, les Plans, et toutes les lois et réglementations applicables dans le pays concerné. Des analyses et documents supplémentaires relatifs aux questions environnementales, sociales, sanitaires et sécuritaires pourront être communiqués à titre de référence pour aider les Soumissionnaires à comprendre ce qui sera requis pour mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques éventuels associés aux problèmes environnementaux et sociaux du projet.

Plans

Cette sous-section comporte des plans de construction suffisamment détaillés pour permettre aux Soumissionnaires de comprendre le type et la complexité des travaux exigés, et de tarifer le Devis quantitatif.

TROISIÈME PARTIE – CONDITIONS DU MARCHÉ ET FORMULAIRES CONTRACTUELS

Section VI Conditions générales du Contrat ("CGC")

Cette Section contient le formulaire de contrat que les Entités MCA devront respecter pour la réalisation de petits travaux. **Les stipulations de cette Section ne peuvent être modifiées.**

Section VII Conditions particulières du Contrat ("CPC") et Annexe

Cette Section contient le formulaire comprenant les Clauses contractuelles qui complètent les CGC et qui doivent être respectées par les Entités MCA pour chaque passation des marchés de petits travaux. Cette Section comprend également une annexe (Annexe A : Stipulations complémentaires) comprenant des Clauses faisant partie intégrante des obligations qui incombent au Gouvernement et aux Entités MCA en vertu des stipulations du Compact et des documents connexes qui, conformément aux dites stipulations, doivent être transférées à tout Entrepreneur ou sous-traitant participant à la passation de marchés financés par MCC. **Le texte et les Clauses de l'Annexe A ne peuvent pas être modifiés.**

Section VIII Notification d'intention d'attribution

Cette Section comporte le formulaire de Notification d'intention d'attribution du Marché devant être utilisé par l'Entité MCA pour informer le Soumissionnaire sélectionné que ladite Entité MCA prévoit de lui attribuer le Marché à l'expiration du délai de soumission des contestations et du délai de résolution des contestations soumises. La Notification d'intention d'attribution ne constitue pas la formation d'un contrat.

Section IX Annexe aux Conditions particulières du Contrat – Formulaires contractuels

Cette Section contient les formulaires qui, une fois complétés, feront partie intégrante du Marché. Les formulaires relatifs à

Cette Section contient le formulaire comprenant les Clauses contractuelles qui complètent les CGC et qui doivent être respectées par les Entités MCA pour chaque passation des marchés de petits travaux. Cette Section comprend également une annexe (Annexe A : Stipulations complémentaires) comprenant des Clauses faisant partie intégrante des obligations qui incombent au Gouvernement et aux Entités MCA en vertu des stipulations du Compact et des documents connexes qui, conformément aux dites stipulations, doivent être transférées à tout Entrepreneur ou sous-traitant participant à la passation de marchés financés par MCC. **Le texte et les Clauses de l'Annexe A ne peuvent pas être modifiés.**

Section VIII Notification d'intention d'attribution

Cette Section comporte le formulaire de Notification d'intention d'attribution du Marché devant être utilisé par l'Entité MCA pour informer le Soumissionnaire sélectionné que ladite Entité MCA prévoit de lui attribuer le Marché à l'expiration du délai de soumission des contestations et du délai de résolution des contestations soumises. La Notification d'intention d'attribution ne constitue pas la formation d'un contrat.

Section IX Annexe aux Conditions particulières du Contrat – Formulaires contractuels

Cette Section contient les formulaires qui, une fois complétés, feront partie intégrante du Marché. Les

la Lettre d'acceptation, à l'Accord contractuel, et à la Garantie de bonne exécution, le Formulaire de certificat d'observation des sanctions le Formulaire d'auto-certification pour les Fournisseurs, le Formulaire relatif à la Garantie de remboursement d'avance, et à la Garantie de Retenue de garantie, le cas échéant, ne devront être complétés par l'Entrepreneur qu'après l'Attribution du marché.

Veillez noter qu'une conférence préalable à la soumission des offres se tiendra tel que décrit dans les Données particulières de l'appel d'offres (« DPAO »), à la Section II du présent Dossier d'appel d'offres.

Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'Offre sous la forme et pour le montant indiqués dans les DPAO au paragraphe 20.1 des IS.

Les Offres doivent être remises déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 Mars 2020 à 15H00 (Heure de Rabat, Maroc).

**Bureau de l'Agent de passation des marchés
Agence MCA-Morocco,**

**Complexe administratif et culturel de la Fondation Mohammed VI
des œuvres sociales de l'Education - Formation, Avenue Allal EL
FASSI- Madinat AL IRFANE, Hay Riad, Rez-de-chaussée, Rabat-
Maroc**

Les offres seront évaluées par un panel d'experts dûment qualifiés pour

formulaire relatifs à la Lettre d'acceptation, à l'Accord contractuel, et à la Garantie de bonne exécution, le Formulaire de certificat d'observation des sanctions le Formulaire d'auto-certification pour les Fournisseurs, le Formulaire relatif à la Garantie de remboursement d'avance, et à la Garantie de Retenue de garantie, le cas échéant, ne devront être complétés par l'Entrepreneur qu'après l'Attribution du marché.

Veillez noter qu'une conférence préalable à la soumission des offres se tiendra tel que décrit dans les Données particulières de l'appel d'offres (« DPAO »), à la Section II du présent Dossier d'appel d'offres.

Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'Offre sous la forme et pour le montant indiqués dans les DPAO au paragraphe 20.1 des IS.

Les Offres électroniques doivent être déposées, au plus tard le 10 Avril 2020 à 15H00 (Heure de Rabat, Maroc), à l'adresse suivante :

<https://www.dropbox.com/request/v62oJio71ai8YblSKGaX>

Les cautions ORIGINALES uniquement doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 Avril 2020 à 15H00 (Heure de Rabat, Maroc).

**Bureau de l'Agent de passation des marchés
Agence MCA-Morocco,**

Complexe administratif et culturel de la Fondation Mohammed VI

évaluer des offres. L'évaluation comprendra l'évaluation de la capacité des Soumissionnaires à réaliser les travaux de construction, ainsi que l'évaluation des prix proposés conformément à la Section III, Examen des Offres, Critères d'évaluation et de qualification.

Les Soumissionnaires doivent être informés que les distances et les formalités douanières peuvent exiger un délai de livraison plus long que prévu. Les Offres qui ne sont pas présentées endéans le délai imparti ne seront en aucun cas acceptées et seront retournées sans avoir été ouvertes, à la demande écrite et aux frais du Soumissionnaire.

Il convient de noter que les soumissions électroniques ne sont pas acceptées.

Veillez agréer, Madame/Monsieur l'assurance de ma considération distinguée,

**Bureau de Agent de passation de marchés
Pour le compte de l'Agence MCA-Morocco
Complexe administratif et culturel de la Fondation Mohammed VI
des œuvres sociales de l'Education - Formation, Avenue Allal EL
FASSI- Madinat AL IRFANE, Hay Riad, Rez-de-chaussée,
procurement@mcamorocco.ma**

**des œuvres sociales de l'Education - Formation, Avenue Allal EL
FASSI- Madinat AL IRFANE, Hay Riad, Rez-de-chaussée, Rabat-
Maroc**

Les offres seront évaluées par un panel d'experts dûment qualifiés pour évaluer des offres. L'évaluation comprendra l'évaluation de la capacité des Soumissionnaires à réaliser les travaux de construction, ainsi que l'évaluation des prix proposés conformément à la Section III, Examen des Offres, Critères d'évaluation et de qualification.

Les Soumissionnaires doivent être informés que les distances et les formalités douanières peuvent exiger un délai de livraison plus long que prévu. Les Offres qui ne sont pas présentées endéans le délai imparti ne seront en aucun cas acceptées et seront retournées sans avoir été ouvertes, à la demande écrite et aux frais du Soumissionnaire.

Il convient de noter que les soumissions sont exclusivement électroniques mises à part les cautions.

Veillez agréer, Madame/Monsieur l'assurance de ma considération distinguée,

**Bureau de Agent de passation de marchés
Pour le compte de l'Agence MCA-Morocco
Complexe administratif et culturel de la Fondation Mohammed VI
des œuvres sociales de l'Education - Formation, Avenue Allal EL
FASSI- Madinat AL IRFANE, Hay Riad, Rez-de-chaussée,
procurement@mcamorocco.ma**

Section II. Données particulières de l'appel d'offres	
C. Préparation des Offres	
IS 20.1	
<p>Le montant de la Garantie d'Offre est fixé à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 500 000 dirhams Marocain pour le lot 5 ; • 400 000 dirhams Marocain pour le lot 6. 	<p>Le montant de la Garantie d'Offre est fixé à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 500 000 dirhams Marocain pour le lot 5 ; • 400 000 dirhams Marocain pour le lot 6. <p>L'adresse du dépôt de/des cautions originales est :</p> <p style="text-align: center;">Bureau de l'Agent de passation de marchés Pour le compte de l'Agence MCA-Morocco Complexe administratif et culturel de la Fondation Mohammed VI des œuvres sociales de l'Education - Formation, Avenue Allal EL FASSI- Madinat AL IRFANE, Hay Riad, Rez-de-chaussée, Rabat- Maroc</p> <p>La date limite de dépôt des cautions est :</p> <p>Date : 10 Avril 2020 Heure : 15h00 (Heure de Rabat, Maroc)</p>
IS 21.1	
Outre l'original de l'Offre, le nombre de copies exigé est de : Trois (3).	Non Applicable.
D. Soumission des offres	
IS 23.1	
<p><u>Les offres ne peuvent pas être soumises par voie électronique.</u></p> <p>L'adresse du dépôt des offres est : Bureau de l'Agent de passation de marchés</p>	<p><u>Les offres seront soumises exclusivement par voie électronique.</u></p> <p><u>L'Annexe 1 de la présente section II (fiche de données de la soumission) définit la procédure complète de soumission par voie électronique.</u></p>

<p align="center">Pour le compte de l'Agence MCA-Morocco Complexe administratif et culturel de la Fondation Mohammed VI des œuvres sociales de l'Education - Formation, Avenue Allal EL FASSI- Madinat AL IRFANE, Hay Riad, Rez-de-chaussée, Rabat- Maroc</p> <p>La date limite de soumission des Offres est : Date : 30 Mars 2020</p> <p>Heure : 15h00</p>	<p>Toute offre soumise par voie électronique doit être soumise à l'aide du lien suivant : https://www.dropbox.com/request/v62oJio71ai8YblSKGaX, avant la date limite de soumission des offres spécifiée à la clause 23.1 des IS.</p> <p>Les Soumissionnaires sont informés que le MCA-Morocco n'est pas responsable des retards ou des défauts dans la réception ou le téléchargement de toute soumission soumise par voie électronique.</p> <p>La date limite de soumission des Offres est : Date : 10 Avril 2020</p> <p>Heure : 15h00 (Heure de Rabat, Maroc)</p>
--	--

Section II Données particulières de l'appel d'offres

Procédure de soumission des Offres par voie électronique

- Le lien de demande de fichier à utiliser pour soumettre son offre complète est : <https://www.dropbox.com/request/v62oJio71ai8YblSKGaX>

Le lien de demande de fichier expire à la date limite de soumission des offres, spécifiée à la clause ITC 23.1.

Tous les documents soumis (fichiers autonomes ou fichiers dans des dossiers) doivent être en format pdf et les feuilles de calcul des offres financières doivent être protégées par un mot de passe. Les offres soumises par courrier électronique ne seront pas acceptées. De même, une entreprise qui soumet son offre en papier se verra refusé l'ensemble de son offre.
- Les offres doivent être protégées par un mot de passe, c'est-à-dire que le ou les fichiers pdf ne peuvent pas être ouverts sans le mot de passe.

Le mot de passe est à envoyer par email le **10 Avril 2020 avant midi 12h00 heure de Rabat**, Maroc en indiquant la référence de l'appel d'offre « **DAO/ICB/MCA-M/ES-27-B/Compact** » suivi du **nom du soumissionnaire** à l'adresse suivante : procurement@mcamorocco.ma. Il reste de la seule responsabilité du Soumissionnaire pour la fourniture par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessus du mot de passe correct avant l'ouverture de son offre. S'ils ne parviennent pas à fournir le mot de passe correct ouvrant les fichiers permettant que leur contenu pertinent soit annoncé avant la fin de

l'ouverture officielle des propositions techniques, leur offre sera rejetée.

Des instructions sur la façon de protéger les fichiers PDF par mot de passe dans Adobe Acrobat sont disponibles à l'adresse suivante : <https://helpx.adobe.com/acrobat/using/securing-pdfs-passwords.html>. <https://helpx.adobe.com/acrobat/using/securing-pdfs-passwords.html>. Si vous ne disposez que d'Adobe Reader, il est conseillé de télécharger et d'installer un programme gratuit tel que PDFMate. Des instructions sur la manière de protéger les fichiers PDF par mot de passe dans PDFMate sont accessibles sur le site web suivant : <http://www.pdfmate.com/feature-encrypt.html> <http://www.pdfmate.com/feature-encrypt.html>

- 3 Chaque document téléchargé (que ce soit en tout ou en partie dans l'offre technique et financière), ne doit pas dépasser 10 Go chacun.
- 4 Les Soumissionnaires sont informés que la capacité de leur bande passante Internet déterminera la vitesse à laquelle leurs offres seront téléchargées via le lien de demande de fichier. Les Soumissionnaires sont donc invités à lancer le processus de téléchargement de leurs offres via le lien de demande de fichier en temps utile avant la date limite de soumission des offres.
- 5 Les Soumissionnaires doivent utiliser le nom de fichier pour les offres comme suit :
Nom de fichier de l'offre : *Offre technique et financière-DAO-ES-27-B-Lot X³- MCA- Morocco.*

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

IS 26.1

L'ouverture des propositions se déroulera en séance publique à l'adresse de l'agence MCA-Morocco au :
Complexe administratif et culturel de la Fondation Mohammed VI des œuvres sociales de l'Education - Formation, Avenue Allal EL FASSI- Madinat AL IRFANE, Hay Riad, Rez-de-chaussée, Rabat- Maroc
ainsi que via une réunion en ligne (webinaire) sur la plateforme zoom.us via le lien <https://zoom.us/j/446201225> le **30 Mars 2020 à 15h15 min**,

L'ouverture des propositions se déroulera en séance publique **uniquement via une réunion en ligne (webinaire) sur la plateforme zoom.us via le lien <https://zoom.us/j/446201225> le 10 Avril 2020 à 15h15 min**, heure de Rabat, Maroc.
Le Procès-verbal de la séance d'ouverture des propositions techniques sera envoyé aux consultants ayant soumissionné à la date limite indiquée à la clause IS 23.1.

³ Indiquer le numéro du Lot choisi

<p>heure de Rabat, Maroc. Le Procès-verbal de la séance d'ouverture des propositions techniques sera envoyé aux consultants ayant soumissionné à la date limite indiquée à la clause IS 23.1.</p>	
<p>Les autres termes et conditions de la Demande d'appel d'offres, non concernés par cet avenant n°2, demeurent inchangés.</p>	